

1- Critères pour le choix des parrains-marraines

Parrain ou d'une marraine de BAPTEME :

RICA n° 10 – Aussi les pasteurs veilleront-ils à ce que le parrain, choisi par le catéchumène adulte ou par la famille de l'enfant, réponde aux conditions suivantes (Réf *aux canons 873 et 874*)

1. Avoir été désigné par le futur baptisé, ou ses parents, ou celui qui tient leur place, ou, à défaut de ceux-ci, par le curé ou le ministre du sacrement ; être apte à remplir cette fonction et avoir l'intention de le faire
2. Etre assez mûr pour remplir cette fonction, ce qui est présumé s'il a seize ans accomplis, à moins que l'évêque diocésain n'ait fixé un autre âge, ou que le curé ou le ministre n'estime devoir admettre une exception pour un juste motif
3. Avoir reçu lui-même les trois sacrements de l'initiation chrétienne : baptême, confirmation et eucharistie, et avoir une vie conforme à la foi et à la fonction à assumer
4. Ne pas être le père ou la mère du baptisand
5. En outre, il faut qu'il y ait soit un parrain ou une marraine seulement, soit à la fois un parrain et une marraine
6. Le parrain (ou la marraine) doit appartenir à l'Eglise catholique et ne pas être écarté par le droit de la fonction de parrain. Quand les parents en manifestent le désir et quand il y a déjà un parrain (ou une marraine) catholique, on peut admettre, comme témoin chrétien du baptême, un chrétien n'appartenant pas à la communauté catholique, s'il professe la foi du Christ. En ce qui concerne les Orientaux séparés, on se reportera à la discipline spéciale pour les Eglises d'Orient.

Parrain ou d'une marraine de CONFIRMATION :

Rituel de la confirmation 20 RR 5 - Normalement chacun des confirmands sera assisté d'un parrain qui l'acheminera à la réception du sacrement, le présentera pour l'onction sacrée au ministre de la confirmation. Par la suite, ce parrain l'aidera à accomplir fidèlement l'engagement de son baptême, à vivre selon l'Esprit Saint qu'il a reçu.

La confirmation se rattachant étroitement au baptême, il convient que le parrain de baptême soit aussi le parrain de confirmation. Ainsi la fonction et les responsabilités de parrain peuvent être exercées de manière plus efficace.

Cependant, on peut choisir un parrain particulier pour la confirmation. Il peut se faire aussi que les parents présentent eux-mêmes leurs enfants à la confirmation. Il revient à l'évêque, en tenant compte des circonstances, de déterminer la règle à suivre dans son diocèse.

Souvent, c'est le confirmand qui, éclairé sur le rôle que doit tenir son parrain dans le développement de sa foi, pourra le choisir et le proposer.

Rituel de la confirmation 21 RR 6 – Les pasteurs veilleront à ce que le parrain choisi par le confirmand ou par sa famille, soit spirituellement capable de la fonction qu'il assume, et qu'il possède des qualités suivantes :

- a) Etre assez mûr pour bien accomplir cette fonction
- b) Appartenir à l'Eglise catholique et avoir reçu les trois sacrements de l'initiation chrétienne : baptême, confirmation, eucharistie
- c) Ne pas être écarté, par le droit, de la fonction de parrain

Selon le code de droit canonique :

Can. 872 : Dans la mesure du possible, à la personne qui va recevoir le baptême sera donné un parrain auquel il revient d'assister dans son initiation chrétienne l'adulte qui se fait baptiser et, s'il s'agit d'un enfant, de la lui présenter de concert avec les parents, et de faire en sorte que le baptisé mène plus tard une vie chrétienne en accord avec son baptême et accomplisse les obligations qui lui sont inhérentes.

Selon le RICA :

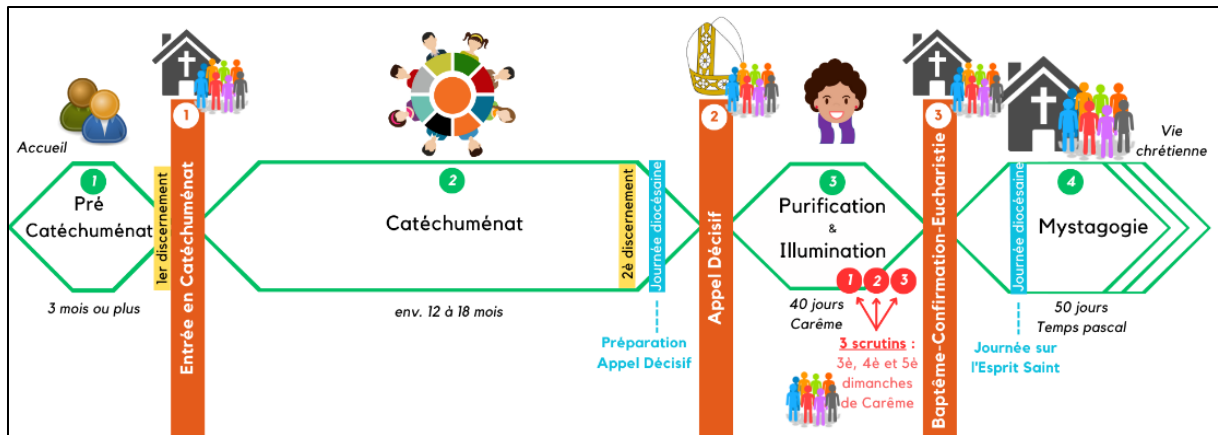
RICA n° 8 – Selon une très ancienne coutume de l'Église, on n'admet pas au baptême un adulte sans parrain, pris dans la communauté chrétienne. Ce parrain aura à aider le catéchumène, au moins dans l'ultime préparation au sacrement, et, après le baptême, il contribuera à sa persévérance dans la foi et dans la vie chrétienne.

RICA n° 9 – Au moins dans les derniers rites du catéchuménat et dans la célébration du baptême, le parrain intervient, soit pour attester la foi de l'adulte qui va être baptisé, soit pour professer en même temps que les parents, la foi de l'Église dans laquelle le petit enfant est baptisé.

RICA n° 46 : Le parrain est choisi par le catéchumène à cause de son exemple, de ses qualités, et par amitié ; il est délégué par la communauté chrétienne locale et agréé par le prêtre ; il accompagne le candidat le jour de l'appel décisif, dans la célébration des sacrements et au temps de la mystagogie. Il montre amicalement au catéchumène comment vivre de l'Évangile dans sa vie privée et sociale, il l'aide dans ses doutes et ses inquiétudes, il lui apporte son témoignage et veille à la croissance de sa vie baptismale. Choisi dès avant l'appel décisif, il exerce publiquement sa charge ce jour-là, en rendant témoignage au sujet du catéchumène, devant la communauté ; son rôle reste important quand le néophyte a reçu les sacrements et doit être aidé pour demeurer fidèle à son baptême.

3 - A quels moment les parrains-marraines sont-ils attendus ?

Schéma du processus catéchuménal



Au temps du catéchuménat

RICA n° 105 – Les catéchumènes, aidés par ceux qui les accompagnent, chercheront pendant ce temps les parrains ou marraines qui les présenteront à l’Eglise au jour de leur appel décisif.

L’Appel décisif

RICA n° 131 : Les parrains et marraines, choisis auparavant par les catéchumènes, avec le consentement du prêtre, et autant que possible avec l’accord de la communauté locale, exercent alors publiquement, pour la première fois, leur fonction : déjà mentionnés au début de la célébration, ils s’avancent avec les catéchumènes, ils leur rendent témoignage devant l’assemblée, et, si cela est nécessaire, ils les aident à inscrire leur nom.

DIALOGUE AVEC LES ACCOMPAGNATEURS, PARRAINS, MARRAINES

Ceux-ci sont invités à se lever et à répondre ensemble aux questions de l’Évêque.

Mgr Percerou : *A l’assemblée :* La Sainte Église de Dieu veut être sûre maintenant que ces catéchumènes sont aptes à être admis au nombre des élus pour célébrer les prochaines fêtes de Pâques.

Il se tourne vers les parrains : C’est pourquoi, parrains et marraines, je vous demande de témoigner. Ont-ils été fidèles à écouter la Parole de Dieu annoncée par l’Église ?

➤ **Oui, ils ont écouté fidèlement la Parole de Dieu**

Mgr Percerou : Ont-ils commencé à vivre dans la présence de Dieu, en gardant cette Parole ?

➤ **Oui**

Mgr Percerou : Ont-ils participé à la vie fraternelle et aux prières ?

➤ **Oui, ils participent à la vie fraternelle et à la prière de l’Eglise.**

Aux scrutins :

RICA n° 155-162-169 : Après l'homélie, les « appelés » se placent avec leurs parrains et marraines devant le célébrant.

Prière eucharistique du Missel romain : Nous t'en prions, Seigneur, que ta grâce vienne en aide aux parrains et marraines, afin qu'ils guident ces catéchumènes par leur parole et leur exemple vers la vie nouvelle dans le Christ, notre Seigneur.

Lors de la célébration des sacrements de l'initiation chrétienne :

RICA n° 214 : Avant le chant des litanies, les futurs baptisés, avec leurs parrains et marraines, sont invités à s'approcher des fonts baptismaux ; ils se placent autour, de façon pourtant que les fidèles puissent voir.

Au temps de la mystagogie

RICA n° 238 : L'expérience nouvelle et fréquente des sacrements par les néophytes, en même temps qu'elle éclaire leur intelligence des Ecritures, développe leur connaissance de l'homme et rejaillit sur l'expérience de la communauté, de sorte que leurs échanges avec les autres fidèles deviennent plus faciles et plus riches. C'est pourquoi le temps de la mystagogie est de la plus haute importance ; il permet aux néophytes, aidés de leurs parrains et marraines et de leurs pasteurs, d'entrer en relation plus étroite avec les fidèles et de leur apporter une vision renouvelée de l'existence et un nouveau dynamisme. En les entourant d'attention et d'amitié, on veillera particulièrement à l'affermissement de leur vie chrétienne et à leur insertion pleine et joyeuse dans la communauté.

RICA n° 240 : Pendant tout le Temps pascal, aux messes du dimanche, les néophytes seront regroupés en un même endroit dans l'assemblée des fidèles. Ils apprendront avec leurs parrains et marraines à participer à la messe.

Pour la confirmation des adultes déjà baptisés :

Rituel de la confirmation n° 31 : Les confirmands, accompagnés de leurs parrains et marraines, se groupent devant l'évêque.

Rituel de la confirmation n° 35 : *L'évêque invite les confirmands à faire leur profession de foi.*
Vous venez de manifester devant tous votre désir d'être confirmés. C'est la foi qui a inspiré votre démarche, une démarche importante à laquelle vous vous êtes plus particulièrement préparés cette année. Mais votre foi date de plus longtemps : depuis le jour de votre baptême, vos parents, vos parrains et marraines, vos catéchistes et bien d'autres encore lui ont permis de se développer. Ils vous ont aidés et vous aideront encore à mieux savoir en qui vous croyez. Aujourd'hui, vous allez vous-mêmes professer votre foi.